



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Session ordinaire

MARDI 21 MARS à 18h30 à la Mairie

Veillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.

À Villars, le 14 Mars 2023
Le Maire,
Mr Claude BILLAUD



ORDRE DU JOUR :

- + Délibération création et modifications de voies communales, création de chemins ruraux et modifications des limites communales
- + Délibération Conditions de signature du certificat d'urbanisme en respect du rapport diagnostic SPANC
- + Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales
- + Point sur le dossier E.P.F.L.I.
- + Présentation de devis défibrillateur connecté
- + Questions diverses